



+ CHRISTIAN DELARBRE
ARCHEVEQUE D'AIX-EN-PROVENCE

NOMINATIONS 2024/5

Pour le service de l'évangélisation dans le diocèse, je dispose ce qui suit.

I. NOUVEAUX DIACRES

Après leur ordination ce jour 19 novembre en la Cathédrale Saint Sauveur, les nouveaux diacres sont envoyés en mission :

- **Serge GIANNUZZI**

Il exercera son ministère diaconal dans le cadre de son présent engagement comme Visiteur auprès de l'établissement des Alcides, à Saint-Chamas, qui accueille des adultes en situation de polyhandicap. Il lui est confié l'animation de l'équipe des visiteurs. Comme référent de la direction de cet établissement, il devra veiller au respect de la Convention. Sous la supervision du curé du lieu, il sera attentif au lien des personnes résidentes à la vie ecclésiale de la paroisse. Avec l'accord du curé, il pourra, à l'occasion, exercer une présence sacramentelle ou liturgique auprès de ces personnes. Il sera en lien avec l'Hospitalité Sainte Marthe pour faciliter la participation des résidents au pèlerinage diocésain à Lourdes, auquel il participera. Enfin, il suivra la formation organisée par le SEM pour les Visiteurs de Malades. Cette mission est relue annuellement avec le Vicaire Général Benoit Delabre et sera révisée dans trois ans.

- **Pierre GÉRARD**

Il exercera son ministère diaconal dans le cadre de son engagement dans les Conférences Saint-Vincent de Paul. En tant que diacre, il manifestera la sollicitude de l'Eglise diocésaine auprès des personnes en lien à un titre ou un autre avec les Conférences (aidants comme aidés). Avec l'accord du curé du lieu, il pourra, à l'occasion, exercer une présence sacramentelle ou liturgique auprès de ces personnes.

Par ailleurs, M Gérard est nommé Secrétaire du Conseil diocésain des Diaconies, conseil qui est de nouveau convoqué sous la responsabilité du Vicaire général Bruno Vidal pour deux sessions annuelles. A ce titre, et sous la supervision du Vicaire Général, il aura la charge de la convocation et de la préparation de ce conseil, de favoriser les liens entre les partenaires, d'être aussi leur référent diocésain quant à l'expression de leurs éventuelles attentes. Cette mission sera révisée dans trois ans. Cette mission est relue annuellement avec le Vicaire Général Bruno Vidal et sera révisée dans trois ans.

- Antoine **RABANY**

Il exercera son ministère diaconal dans le cadre de sa mission d'aumônier au Centre de détention de Salon. Tout en respectant strictement les droits et devoirs de l'aumônier, comme diacre du diocèse d'Aix, il se rendra disponible autant que possible auprès des personnes touchées par le monde carcéral : personnel pénitentiaire et familles des détenus du Centre de détention de Salon. Son ministère portera une attention toute particulière au lien entre le monde pénitentiaire et la paroisse, portant le témoignage et la voix des prisonniers auprès de la communauté ecclésiale, et réciproquement, manifestant aux prisonniers leur pleine appartenance à l'assemblée ecclésiale. Cette mission est relue annuellement avec le Vicaire Général Bruno Vidal et sera révisée dans trois ans.

- Luc **PRÉVOT**

Etant actuellement très investi dans le champ de la pastorale des jeunes, il exercera son ministère diaconal dans ce cadre. Comme diacre, il aura le soin particulier du lien de ces groupes avec l'Eglise en général, et l'Eglise diocésaine d'Aix en particulier. Pour cela, autant qu'il lui est possible, il initiera à la vie chrétienne et à la relation avec le Seigneur, jeunes, familles et animateurs. Il facilitera en particulier leur accès aux sacrements de l'initiation chrétienne en sachant les orienter vers les pasteurs, paroisses et groupes d'accompagnement adaptés.

En outre, la pastorale des jeunes des milieux populaires est un urgent enjeu ecclésial dans le diocèse d'Aix où patronages et mouvements ont un rôle essentiel à jouer. C'est pourquoi, il est nommé comme référent diocésain des différents mouvements de jeunes qui se reconnaissent dans la promotion de l'éducation populaire (scoutismes, patronages, mouvements d'Action Catholique, etc.). Il commencera par faire connaissance de ces réalités et à organiser une rencontre annuelle de leurs représentants. A ce titre, il sera membre du futur service diocésain de pastorale des jeunes. Cette mission est relue annuellement avec le Vicaire Général Benoit Delabre et sera révisée dans trois ans.

II. NOMINATIONS COMPLEMENTAIRES

Par ailleurs,

- Avec l'accord de son Ordinaire, le Père Anoop André **JOSEPH** est nommé aumônier de la Mission de la mer (cf les documents romains *Exsul Familia* du 1^{er} août 1952 et *Stella Maris* du 31 janvier 1997), pour une durée de 3 ans,
- Le Père Michel **THIAW** est nommé prêtre accompagnateur des prêtres *Fidei Donum* dans le diocèse, pour une durée de 3 ans,
- Le Père Bernard **WAUQUIER** est nommé aumônier du pèlerinage diocésain à Lourdes, restant entier le ministère des aumôniers de l'Hospitalité Sainte Marthe et du Secours Catholique, pour une durée de 3 ans.

L'ensemble de ces nominations entre en vigueur immédiatement.

III. DIGNITES

Official au sein de la section disciplinaire du Dicastère romain de la Doctrine de la Foi depuis 2018, l'abbé Luc-Marie **LALANNE** a été nommé par le Pape François Chapelain de Sa Sainteté le 17 septembre dernier.

Nous nous réjouissons de cette marque de reconnaissance du Saint-Siège pour les services rendus et nous nous associons pleinement à l'estime qu'elle manifeste envers un confrère prêtre de notre diocèse.

Fait à Aix-en-Provence, le 19 novembre 2023.



+ Christian DELARBRE
Archevêque d'Aix-en-Provence



Par mandat,
Hervé CHIAVERINI, chancelier

